

Monsieur Laurent BENOUDIZ
Président de l'Ordre des experts-comptables
50, rue de Londres
75378 Paris Cedex 08

Paris, le 5 novembre 2020

Monsieur le Président,

Nous vous informons que pour s'adapter au contexte sanitaire actuel, les modalités d'accueil au greffe du tribunal de commerce évoluent.

En effet, afin de permettre un flux plus régulier et d'éviter les files d'attente pour les justiciables, l'ensemble des démarches, formalités et dépôts de documents à l'accueil du greffe se fera uniquement sur prise de rendez-vous à compter du lundi 9 novembre.

Les rendez-vous peuvent être pris simplement et rapidement selon 3 modalités :

- Via le site internet du greffe www.greffe-tc-paris.fr
- Via le centre d'appels 0 891 01 75 75 (0,30 €/minute)
- Directement à l'accueil du greffe auprès d'un guichet dédié

De plus, pour garantir une meilleure efficacité, un courriel de confirmation sera systématiquement adressé à la personne ayant demandé le rendez-vous. Une fois sur place, celle-ci pourra se diriger vers le guichet indiqué dans le courriel.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble des démarches auprès du greffe peuvent être réalisées en ligne évitant ainsi tout déplacement :

- Sur Infogreffe.fr : formalités au registre du commerce (RCS) et des sociétés, dépôt des comptes annuels...
- Sur Tribunal digital : déclarations de cessation des paiements, demandes de sauvegardes, demandes de rendez-vous en prévention, dépôts de requêtes

Nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations dévouées.


Sylvie Regnard
Greffier associé